

Guéret, le 25 septembre 2020



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE  
Section de la Creuse

542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 06 35 39 54 57  
Courriel : fsu23@fsu.fr

à Madame le Préfet de la Creuse

Objet : organisation des transports scolaires du collège de Châtelus-Malvaleix

Madame le Préfet,

Lors du CDEN du 22 septembre 2020, nous avons évoqué les difficultés rencontrées par un certain nombre d'élèves de SEGPA du collège de Châtelus-Malvaleix.

En effet, faute de transport scolaire adapté, 18 élèves (sur 43) arrivent tous les jours vingt minutes en retard et sont obligés de quitter les cours en fin de journée vingt minutes plus tôt que leurs camarades de classes. Ces élèves qui ont besoin d'un enseignement adapté à leurs difficultés graves et persistantes se trouvent être ceux qui sont en rupture d'égalité d'accès au Service Public d'Éducation. Alors qu'un élève de SEGPA a besoin de « mieux » d'école, sa scolarité au collège de la 6ème à la 3ème se trouve amputée d'une demi-année !

Cela dégrade également les conditions d'enseignement des professeurs qui interviennent dans cette structure. Doivent-ils avancer plus vite avec ceux qui sont présents ? Doivent-ils faire patienter ces élèves pour attendre leurs camarades qui ne sont pas là ? Comment gérer l'arrivée de nouveaux élèves vingt minutes après le début du cours ? Comment gérer le départ d'élèves vingt minutes avant la fin du cours ? Qui est responsable des élèves sur le temps scolaire alors qu'ils sont encore dans les transports ? Autant de questions qu'ils ne devraient pas se poser...

Cette situation dure maintenant depuis de nombreuses années. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, a reconnu être au courant de la situation depuis deux ans mais a avoué son impuissance jusqu'aujourd'hui pour trouver une solution adaptée avec les collectivités locales en charge de l'organisation des transports. Il est impensable (pour ne pas dire scandaleux) qu'une solution n'ait pas été trouvée plus rapidement.

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture présent au CDEN a été très attentif à l'exposé de la situation. Il nous a semblé qu'il avait la volonté d'œuvrer à l'amélioration de la qualité du Service Public dans le département.

Cette prise de conscience doit maintenant se transformer en acte. La Région Nouvelle-Aquitaine semble ne pas avoir encore été sollicitée sur ce dossier.

Pourtant, pour la FSU23, il est impératif que cette situation trouve une réponse en urgence adaptée aux besoins des élèves de SEGPA scolarisés au collège de Châtelus-Malvaleix : le Service Public ne peut souffrir plus longtemps d'organiser le retard et le départ prématuré quotidiens d'élèves dans leur établissement scolaire. La FSU23 mettra tout en œuvre pour mettre fin à cette absurdité.

Nous ne doutons pas que les efforts conjoints de l'Inspecteur d'Académie, de la Préfecture et de la FSU23 permettront de trouver une issue favorable à ce dossier.

Sachant pouvoir compter sur notre volonté commune d'œuvrer à une amélioration du Service Public sur notre territoire, nous vous prions d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Le secrétaire départemental de la FSU

Stéphane PICOUT